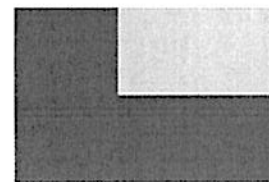




RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



**Section I - Avis de Demande de Renseignements et de Prix
(ADRP)**

Avis n° : 129 / 23 / SBEE / DG / PRMP - DSI/DCMEDDSP/SPM du 14/07/2023

**Objet : ACQUISITION DES IMPRIMÉS DE FACTURES
D'ÉLECTRICITE FORMAT A4 AU PROFIT DE LA SBEE PAR LA
TECHNIQUE D'ACCORD – CADRE À BONS DE COMMANDES SUR
UN (01) AN**

Référence de la DRP : F_DSI_78412

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) publié sur le portail WEB des marchés publics le 06 avril 2023.
2. La SBEE a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, exercice 2023, des fonds du budget Autonome, afin de financer son fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'**ACQUISITION DES IMPRIMÉS DE FACTURES D'ÉLECTRICITE FORMAT A4 AU PROFIT DE LA SBEE PAR LA TECHNIQUE D'ACCORD – CADRE À BONS DE COMMANDES SUR UN (01) AN.**
3. La SBEE sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations d'**Acquisition des imprimés de factures d'électricité Format A4 au profit de la SBEE par la technique d'accord – cadre à bons de commandes sur un (01) an.**

La procédure du présent avis de Demande de Renseignement et de Prix (DRP) aboutira à un accord cadre. Cet accord cadre est mono attributaire et sera exécuté

Section I : Avis de Demande de Renseignements et de Prix

par bon de commandes successifs. La durée maximum d'exécution de cet accord cadre est d'un (01) an à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage pour la livraison des fournitures. Le délai de livraison de chaque bon de commande ne saurait excéder trente (30) jours.

Chaque bon de commande sera livré au magasin central de la SBEE sis à Akpakpa. Tout soumissionnaire qui proposera un délai contractuel supérieur à celui recommandé par le dossier de Demande de Renseignement et de Prix (DRP) verra purement et simplement son offre écartée du processus d'attribution du marché.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques :

- Être une Société ou un Établissement spécialisé dans l'imprimerie prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou la carte professionnelle ;
- Le soumissionnaire justifiera des performances techniques des prestations réalisées portant sur la fourniture de produits d'imprimerie appuyées par des attestations de bonne fin d'exécution légalisées délivrées par des Structures étatiques et des Structures privées avérées avec un montant minimum de trente millions (30.000.000) de francs CFA, en prouvant, documentation à l'appui, qu'il a exécuté en tant que fournisseur principal, au moins deux (02) marchés portant sur la fourniture de produits d'imprimerie au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) et de l'année en cours . A cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre la copie de toutes preuves (attestation de bonnes fins d'exécution ou procès-verbaux de réception légalisé + page de garde et de signature du contrat en copie simple) montrant qu'il a exécuté lesdits marchés.

Exigences financières :

- Avoir réalisé au cours des années 2020, 2021 et 2022 un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à **une fois le montant de l'offre**, justifié par les extraits des états financiers des années concernées, portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) du Bénin ;

BON A LANCER

Section I : Avis de Demande de Renseignements et de Prix

- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides ou des lignes de crédit d'un montant au moins égal à **trente pour cent (30 %) du montant de l'offre**, attestés par des déclarations appropriées de banques ou établissements financiers habilités. Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière.
- b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques :

- Être une Société ou un Établissement spécialisé dans l'**imprimerie** prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou la carte professionnelle ;
- Fournir les qualifications et références professionnelles du personnel d'encadrement à savoir : un imprimeur disposant d'un diplôme de fin de formation en imprimerie avec au moins 10 ans d'expérience ; un conducteur de machine disposant d'un diplôme de fin de formation, avec au moins 10 ans d'expérience ; un graphiste designer disposant d'un diplôme de fin de formation avec au moins 5 ans d'expérience.

NB : Les pièces justificatives sont constituées des CV appuyés des diplômes ou attestations de diplômes, des attestations de participation aux missions et des attestations de disponibilité signées par les intéressées.

Exigences financières :

-Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides ou des lignes de crédit d'un montant au moins égal à **trente pour cent (30 %) du montant de l'offre**, attestés par des déclarations appropriées de banques ou établissements financiers habilités. Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière.

-Le soumissionnaire devra produire en outre l'attestation d'assurance des risques professionnels à hauteur d'un montant **au moins égal à une fois le montant de l'offre et en cours de validité.**

NB : Voir le document de Demande de Renseignement et de Prix (DRP) pour les informations détaillées.

Section I : Avis de Demande de Renseignements et de Prix

Il n'y aura pas d'avance de démarrage. Cependant, le paiement se fera au fur et à mesure de l'exécution de chaque bon de commande

3. La participation à cette DRP telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de DRP et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la SBEE à l'adresse électronique: info_prmp@sbee.bj et prendre connaissance de la demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Service des Archives de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, tous les jours ouvrables de huit (08) heures 00 minute à douze (12) heures 00 minutes et de treize (13) heures 00 minute à dix-sept (17) heures 00 minutes, à partir du 14 juillet 2022**
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet de la DRP à l'adresse mentionnée ci-après : **Service des Archives de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK.** Le dossier de DRP en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur présentation de ces derniers au SP de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.
Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
6. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir : un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01^e) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, une enveloppe contenant les exemplaires d'imprimés, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Service des Archives de la Personne Responsable**

Section I : Avis de Demande de Renseignements et de Prix

des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, tous les jours ouvrables de huit (08) heures 00 minute à douze (12) heures 00 minutes et de treize (13) heures 00 minute à dix-sept (17) heures 00, au plus tard le 31 juillet 2023 à dix (10) heures 00 minute, contre récépissé.

7. Les candidats devront se rapprocher de la Direction Régionale du Littoral 1 sise à Ganhi pour tester leurs imprimés avant le dépôt des offres

NB :

- Le défaut de présentation des offres suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire ;
- Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

8. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **salle 116 située au 1er étage du bâtiment de la Direction Générale de la SBEE, le même jour à partir de dix (10) heures trente (30) minutes**
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent cinquante-sept mille six cent vingt-sept (457.627) francs CFA.**

NB : En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel à concurrence.

10. Les offres doivent être présentées et *déposées en lot unique.*
11. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou le 14 juillet 2023

La Personne Responsable des
Marchés Publics ai,



Nestor HOUAGA